

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de CHIRENS, salle d'honneur de la mairie, tenue le MERCREDI 29 AVRIL 2009, à 20H30, sous la présidence de Mr Gilbert DOS-SANTOS, maire, assisté de Mmes et MM. Elisabeth DELAY, Thierry COMMANDEUR, Joséphine MOREL, Jacques IVOL, Lilian DELUBAC, adjoints.

PRÉSENTS : Mmes MM Gilbert DOS-SANTOS ; Elisabeth DELAY, Thierry COMMANDEUR, Joséphine MOREL, Jacques IVOL, Lilian DELUBAC, adjoints; Pierre CARRE, Cédric CHARTON, Sylviane COLUSSI, Christine GUTTIN, Régis JOURNET, Jean-Claude JULLIN, Bernard LY, Bertrand MAURICE, Gisella MOSCA, Jean-Paul TIRARD, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme, MM Jean-Christophe ARNAULT, Denise HAHN, Jean-Christophe TURC, conseillers municipaux ayant donné respectivement donné procuration à MM Gilbert DOS-SANTOS, Jean-Paul TIRARD et Jean-Claude JULLIN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joséphine MOREL

PUBLIC: Mmes Melles MM. Corinne BOURRILLON, Maurice COMMANDEUR, Renée FRANCE.

Le procès-verbal de la séance précédente du 26.03.2009 est approuvé sans observation.

1) - 1) - Les Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.):

Abandon du droit de préemption urbain sur les 3 dossiers examinés au cours de la séance, avec pour l'un d'eux, le rappel de l'engagement ferme de ne pas utiliser plus de 2 sorties sur la Place de l'ancienne Gare (uniquement pour 2 habitations).

Accord unanime.

2) - Cessions immobilières:

Proposition de vente du lot 2 du lotissement Le Margotin de 1 015 m<sup>2</sup> à Mr Luis JACINTO SILVA et Melle Dominique MAUBLEU au prix de 75 000 €. L'autorisation de signature de l'acte de vente peut être donnée au Maire.

Accord unanime

3) - Demande de subvention au Conseil Général: pour des travaux de grosses réparations en investissement sur voirie la voirie communale (VC2 de Clermont) concernant un montant de travaux de 12 776.72 € afin d'obtenir une subvention de 1 369 €

Accord unanime

4) – Acceptation d'un don anonyme de 3 000€: dont l'imputation budgétaire se fera au compte 1025 du fait de son affectation pour l'achat d'un lave vaisselle destiné à la salle de chauffe de la salle Maurice Rival.

Accord unanime

5) – Etude de vents en vue d'un projet éolien : la société VSB Energies Nouvelles souhaiterait étudier la possibilité d'installer un mât de mesure des vents au lieu-dit « Fréole », situé sur la commune de Chirens, en vue du lancement d'études plus approfondies, si les études de vents s'avèrent favorables. Pour cela, il est nécessaire de l'autoriser à procéder à cette étude de faisabilité pour évaluer le gisement éolien sur le site, par des observations de terrain (utilisation des chemins d'accès existants), l'identification cadastrale et la maîtrise foncière, la pose d'un mât de mesure de vent et à faire les demandes et les déclarations administratives nécessaires à la réalisation de cette étude, dans le respect de la procédure réglementaire en matière d'occupation des sols, concernant ce type d'installation.

Adopté par 11 voix pour, 1 abstention (Mr Carre), 7 voix contre (Mmes, MM. Dos-Santos, Delay, Commandeur, Morel, Delubac, Ly, Mosca).

6) – Placement de trésorerie : dès le virement de la P.A.E. secteur du collège par le Département de l'Isère, la commission finances provoquera une réunion en vue d'un placement de trésorerie sur un compte à terme auprès du Trésor Public.

7) – Questions diverses :

- Report de la visite du Lieutenant TOZZO, de la Gendarmerie, invité pour une séance Conseil Municipal sur le partenariat.

- Installation d'outils numériques au service des élèves et enseignants du 1<sup>er</sup> degré: lettre du 20.04.2009 de l'Inspection Académique qui informe de la possibilité de subventionner jusqu'à 9 000 € école de tels équipements en faveur des

communes de moins de 2 000 habitants. Un acte de candidature est à adresser avant le 15 mai 2009.

- Un point est fait sur les différents travaux de renforcement électrique par Mme Mosca : la pose d'un nouveau poste à La Guilletière, la mutation du poste de l'Arsenal (250 kVa), la réception du Poste du Colombier avec la création d'un départ uniquement pour la station de refoulement à partir de la Place des Tilleuls, et la mutation du poste de Clermont : participation de la commune 228€ sur travaux de 1226€ TTC, pour le passage de 100 kVa à 160 kVa du fait de la surcharge sur le poste.

- Information sur le Conseil Communautaire de la CAPV du 31.03.2009, avec notamment la validation du périmètre du site Natura 2000, le schéma directeur des eaux pluviales, le renouvellement de la convention Conseil Général de l'Isère, CODASE, CAPV pour 3 ans.

- Information sur le Conseil Communautaire de la CAPV du 28.04.2009, dont la demande d'évolution du classement des logements sociaux permettant plus ou moins d'aides financières, comportant de nouvelles dispositions, des changements de zonage pour les 9 communes. Tout ceci dans le but de donner plus de force aux dossiers communaux pour aboutir dans le cadre des aides à la pierre, l'A.P.L., et dans le souci d'une volonté de faire du logement social lors de chaque projet.

- Mr Journet rappelle la préoccupation constante en matière d'électrification pour aboutir vers un classement de la commune en zone urbaine en lieu et place de zone rurale en vue d'obtenir le financement des réseaux électriques. Une loi est passée fin mars 2009, mais il n'y a pas de décret d'application à l'heure actuelle. Il est difficile de connaître les critères déterminant la délimitation urbain/rural.

Dans le cadre de renforcement de secteur, c'est-à-dire lorsque les utilisateurs font part de contraintes sur le réseau, notamment de baisse de puissance électrique, EDF doit faire des études, la réalisation est à la charge de la commune si l'aménagement porte sur plus de 3 unités d'habitations.

- Obligation de déclarer les prélèvements sur des sources d'eau autres que les réseaux publics compte tenu du manque à gagner en matière d'assainissement, une information est à passer dans le prochain bulletin municipal.

-

- Sécurisation du ru de la Vécrière : suite à la lettre de l'association La Vécrière du 16.4.2009, Monsieur le Maire indique qu'il n'y aura pas d'informations partielles. Lorsque les études seront réalisées par le Cabinet ERGH, les résultats seront présentés aux riverains des Galbits. Il informe que la commune a reçu notification de la subvention du Conseil Régional pour 85 602 € et la subvention du Conseil Général de l'Isère 38 pour 60 796 €

- Courrier de Mme C. Bourrillon et de Mr M. Commandeur du 16.04.2009: Mr le Maire confirme que la Sté Christaud est en arrêt d'activité depuis fin mars 2009. Il se tiendra informé auprès de la Préfecture et de la DRIRE afin de savoir si la cession d'activité s'est faite en conformité avec la loi, notamment en ce qui concerne l'élimination des déchets d'entreprise. Il précise qu'à ce jour, l'acquéreur potentiel n'a pas obtenu les financements.

- Inventaire des zones humides : AVENIR a une base de données qui a été réalisée à la demande de l'Agence de l'Eau pour limiter les atteintes aux zones humides, avec possibilité d'une convention de mise à disposition pour usage interne sur des projets non définis.

- Compte rendu de la réunion avec le Conseil Général de l'Isère, Direction Enfance Jeunesse du 16.04.2009 sur le gymnase du collège : qui a permis de lister les questions concernant les équipements avec les associations locales et d'obtenir des réponses des services départementaux. Le gymnase coûtera 5 millions et demi au Département, il sera en liaison avec la voirie interne. Il est prévu une mutualisation des services avec une priorité aux utilisateurs du gymnase.

- Contournement de Chirens: un comptage pour étude de trafic est en cours de réalisation.

- Une demande de portage foncier pour différents dossiers a été déposée par courrier du 17.04.2009 auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais afin de prendre rang parmi les opérations qui portent sur 5 ans.

- Natura 2000 : lors du comité de pilotage du 23.04.2009 à St Geoire en Valdaine, c'est le Pays Voironnais, notamment le Vice-Président, Mr René Xavier FAVRE-VEYRET qui a été retenu pour conduire ce comité de pilotage.

- Chemin de la Motte castrale, sentier PDIPR: la convention a été signée avec Mr Tivollier et non avec Mr Rivière. Une autre solution semble possible à partir d'un chemin plus en oblique existant sur le terrain de Mr Tivollier.

- Report de l'examen concernant l'attribution des subventions aux associations sur la séance du Conseil Municipal courant mai 2009

- Compte rendu des journées « portes ouvertes » au CNL est donné par Mme Colussi: 8 familles chirenoises ont assisté à ces journées. Actuellement 8 enfants sont accueillis le mercredi et environ 13 enfants pendant les vacances. C'est une dynamique à développer. Comment faire pour avoir des tarifs préférentiels pour Chirens ?

Les Dossiers garderies, jeunesse, crèche, halte garderie, RAM doivent être suivis par une personne autre que le maire.

- Enfance et Jeunesse : une réunion a eu lieu avec le CODASE et le Pays Voironnais pour un compte rendu sur les actions dans le voironnais, les éducateurs doivent aller de l'avant, une solution est peut être à retenir, celle de compléter l'équipe d'animateurs par des éducateurs ou assistants d'éducation.

- Planning de réunions du bassin Nord Ouest – Tour du Lac et Valdaine sur le schéma de secteur, plan de déplacements urbains et programme local de l'habitat : les dates des 9 et 23 juin sont proposées.

- Prochaine réunion de la commission d'urbanisme le 20 mai 2009 à 19 h 00 en lieu et place de celle prévue la semaine prochaine.

- Rappel de la randonnée ballade pédestre du 1<sup>er</sup> mai

- Rappel de la cérémonie du 8 mai à 11h45

- Réunion le 11 mai avec Mme KLEIN pour une information sur le passe foncier pour acquisition à la propriété.

- Réunion le 12 mai sur le contrat enfance jeunesse

- Réunion le 12 mai de 9 à 12h00 sur le collège

- Réunion le 13 mai à 19h00 pour un bilan de mandat.

La séance est levée vers 22h30mn